



JOURNAL DU LOT

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi

CAHORS ET DÉP^{ts} : Trois mois, 5 fr.; Six mois, 9 fr.; Un An, 16 fr.
HORS DU DÉP^{ts} : — 6 fr.; — 11 fr.; — 20 fr.

CAHORS : A. LAYTOU, DIRECTEUR, RUE DU LYCÉE.

ANNONCES (la ligne) 25 cent.
RÉCLAMES — 50 —

On est inscrit pour un abonnement de même durée, quand on ne renvoie pas le numéro qui suit l'abonnement précédent.

L'Agence HAVAS, rue Notre-Dame-des-Victoires, n° 34 et Place de la Bourse, n° 8, est seule chargée, à Paris, de recevoir les annonces pour le Journal.

La publication des Annonces légales et judiciaires de tout le département est facultative dans le Journal du Lot.

Les abonnements se paient d'avance. — Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse.

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS — Service d'Hiver.

Ligne de : Libos, — Agen, — Bordeaux, — Périgueux, — etc.

Ligne de Cahors à Montauban, — Toulouse, etc.

CAHORS			ARRIVÉES A						CAHORS			MONTAUBAN			TOULOUSE
ARRIVÉES	DÉPARTS	LIBOS	VILLENEUVE	AGEN	BERGERAC	BORDEAUX	PÉRIGUEUX	PARIS	Arrivées	Dép. p ^r Montaub.	Arrivées	Dép. p ^r Cahors	Dép. p ^r Toulouse	(Arrivée).	
10 ^h 25 ^m matin.	6 ^h 35 ^m matin.	8 ^h 12 ^m m.	9 ^h 22 ^m m.	9 ^h 40 ^m m.	Midi 18 ^m	3 ^h 51 ^m s.	Midi 33 ^m	11 ^h 46 ^m s.	9 ^h 51 ^m m.	4 ^h 45 ^m m.	7 ^h 1 ^m m.	7 ^h 25 ^m m.	7 ^h 56 ^m m.	9 ^h 21 ^m mat.	
5 ^h 1 ^m soir.	Midi 55	2 37 s.	3 52 s.	4 18 s.	5 17 s.	8 10 —	5 47 s.	4 38 m.	12 37 s.	11 » —	1 » s.	10 35 —	1 ^h 15 ^m s.	2 ^h 45 ^m soir.	
10 47 —	5 50 soir.	7 40 —	9 47 —	10 15 —		4 39 m	11 30 —	2 49 s.	6 48 —	5 25 s.	7 45 —	4 40 s.	8 30 —	9 50 —	

Train de foire : Départ de Libos à 6^h 50^m matin. — Arrivée à Cahors à 8^h 56^m matin.

Cahors, le 17 Novembre.

NOUVELLES POLITIQUES

CHAMBRE DES DÉPUTÉS

Séance du 14 novembre.

ÉLECTION DU BUREAU DÉFINITIF

M. Floquet a été élu président par 357 voix.
Vice-présidents : MM. Anatole de La Forge, 458 voix; Ernest Lefèvre, 335; Davelle, 284; Buyat, 279.

Secrétaires : MM. Bovier Lapiere, 384 voix; Duval, 379; Brousse, 370; Etienne, 345; Thiessé, 324; Compayré, 263; de La Billais, 282; Renazet, 283.

Questeurs : MM. Madier de Montjan, 286 voix; Margaine, 267; Nadand, 195.

Séance du 16 novembre 1885.

Après un discours de M. Floquet, président de la Chambre, M. le président du conseil des ministres a lu à la tribune la déclaration du gouvernement. Nous publierons ce document au prochain numéro.

La présidence de la République.

— Le National dit qu'on s'entretient dans les couloirs du Palais-Bourbon des broits mis en circulation à propos des diverses candidatures dont il est question, pour l'élection présidentielle. On croit généralement qu'un certain nombre de députés pousseront M. Brisson à poser sa candidature à la succession de M. Grévy.

On dit d'autre part, que la candidature la plus sérieuse qui sera mise en avant est celle de M. de Freycinet.

M. Grévy a dit à M. Clémenceau qu'il se jouerait en état de rendre encore des services à son pays et que, comme en 1877, il croyait pouvoir être à nouveau le candidat du parti républicain tout entier au prochain Congrès.

Situation ministérielle.

Le National. — L'honorable effort tenté par MM. Henri Brisson et Allain-Targé pour résister aux

sommations des délégués de l'extrême gauche aura probablement pour résultat la chute du cabinet.

D'autre part, la déclaration ministérielle qui sera lue aujourd'hui aux Chambres étant conçue en termes qui ne donnent jusqu'à présent aucune satisfaction aux radicaux, l'honorable M. Granet doit interpellier le cabinet et l'obliger soit à détruire la portée de sa déclaration par des explications à la tribune, soit à poser la question de confiance si M. Brisson en défend avec fermeté l'esprit et la lettre.

Placés entre une soumission humiliante ou une résistance périlleuse, MM. Brisson et Allain-Targé ont encore vingt-quatre heures devant eux pour désarmer ou attendre leurs juges. Peut-être préféreront-ils une honorable défaite à un succès payé du sacrifice de leur dignité. Dans ce cas, M. Floquet prendrait la présidence du conseil et M. Lockroy succéderait à M. Allain-Targé.

L'union des droites. — L'union des droites s'est réunie samedi, à 9 heures, à l'Hôtel-Continental.

La présidence de l'union des droites a été d'abord attribuée à M. le duc de La Rochefoucauld-Bissaccia.

Le Gouvernement et l'amnistie.

— On dit, dans les couloirs de la Chambre, qu'une division profonde se serait manifestée entre les membres du cabinet sur la question de l'amnistie, dont le conseil a été saisi.

M. Brisson et la majorité de ses collègues seraient opposés à l'amnistie. M. de Freycinet et trois autres ministres, MM. Goblet, Sarrien et Demôle, seraient, au contraire, d'avis d'accorder l'amnistie.

La guerre en Orient.

La Serbie vient de faire un coup de tête qui réduit à néant les efforts de l'Europe pour le maintien de la paix dans la presqu'île des Balkans. Elle a déclaré ce matin la guerre à la Bulgarie.

Il est évident pour quiconque a suivi de près le développement de la politique générale du continent, que la Serbie n'aurait jamais risqué une si

grosse aventure, si elle n'avait été assurée du concours d'une grande puissance.

Cette grande puissance ne saurait être que l'Autriche-Hongrie.

Mais qui dit l'Autriche-Hongrie dit l'Allemagne.

Il est donc à peu près certain que la permission d'agir n'a pas été donnée à la Serbie par le cabinet de Vienne, sans l'autorisation de l'homme de Berlin.

On voit ainsi comme la question d'Orient se rattache étroitement à la politique européenne.

La Russie, on le sait, est opposée à toute modification de *statu quo* dans la presqu'île des Balkans. L'action de la Serbie, autorisée par Vienne et Berlin, est autorisée à bouleverser ce *statu quo*.

D'un autre côté, l'Angleterre se montre disposée à un remaniement de la carte politique des Balkans.

On peut conclure, de ce rapide et sommaire exposé de la situation diplomatique, qu'à Berlin on cherche à aggraver l'antagonisme de la Russie et de l'Angleterre.

Au profit de qui? De l'Allemagne d'abord, de l'Autriche-Hongrie ensuite.

La déclaration de guerre du roi Milan est donc féconde en complications internationales. (Paris.)

1^{er} Combat. — Les Serbes ont attaqué Dragoman dimanche matin.

Le combat a été un duel d'artillerie jusques à la nuit.

Un mouvement tournant a été arrêté par les Bulgares; une nouvelle attaque est attendue aujourd'hui.

Un engagement a eu lieu également près de Téoune; le résultat est inconnu.

Une dépêche de Berlin au journal des *Débats*, dit que le sultan refuserait d'intervenir militairement entre Serbie et la Bulgarie.

Sofia, 16 novembre.

Les Serbes, après un combat acharné, ont tourné les positions de Tgin par Rapcha. Ils occupent en ce moment la route de Trin-Bresnik. D'un autre côté, Dragoman a été définitivement abandonné après une courageuse résistance. Les Bulgares se concentrent à Slivnitsa, qui sera

Et le cri s'éteignit avant de monter aux lèvres.

Ce n'était point qu'un spectre se soulevait sur ce lit, — pâle, inquiet, suant l'émoi, — ainsi que, dans la nuit fatale, avait fait madame Mazerolles, en regardant avec ses yeux agrandis par la stupeur le personnage inattendu et menaçant qui surgissait dans sa ruelle. Non : il n'y avait pas apparence de spectre. Le lit — lui-même — n'offrait plus ces traces de bouleversement qui avaient fourni matière aux habiles déductions du chef de la police de sûreté. Les lourdes draperies de velours, qui pendaient jusqu'à terre de ses tringles redressées, formaient autour de lui comme une espèce d'alcôve.

Or, c'était sur ces draperies que se rivaient, que se crispait la prunelle de notre héros. Celui-ci, au moment où la lumière glissait à leur surface, avait cru les voir remuer légèrement. Ce pouvait être une illusion née de l'émotion poignante. Mais l'illusion était devenue une réalité. Les rideaux, en effet, s'étaient agités sans bruit, puis séparés d'un mouvement lent, démasquant l'intérieur obscur du retrait. Et dans ce cadre noir, une forme féminine s'était ébauchée, vague et blanche.

L'apparition, du reste, n'avait duré qu'une seconde à peine. Elle s'était évanouie, instantanément, dans la nuit, et les rideaux, refermés, avaient repris une immobilité compacte.

Certes, c'était là peu de chose en comparaison des visions effrayantes que le jeune homme redoutait de rencontrer. Pourtant, Roland voulut fuir tout d'abord. Il ne put. Cette chaîne impitoyable qui garrotte les malades de cochemar enlaçait tous ses membres.

attaqué aujourd'hui par les Serbes, lesquels s'avancent en masses considérables. La bataille d'aujourd'hui décidera du sort de Sofia.

Paris, 16 novembre.

D'après des dépêches particulières arrivées, ce soir, de Constantinople, la croyance s'accroît que les troupes russes occuperont la Bulgarie. On est persuadé que le conflit serbo-bulgare provoquera la guerre entre la Russie et l'Autriche.

Vienne (Autriche), 16 novembre.

Le bruit court que la Russie va adresser un ultimatum à la Turquie l'invitant en sa qualité de puissance souveraine, à rétablir l'ordre en Bulgarie.

Espagne. — On télégraphie de Madrid que les journaux des provinces basques continuent à signaler des préparatifs à l'action de la part des carlistes des provinces du nord de l'Espagne.

CHRONIQUE LOCALE ET RÉGIONALE

CATASTROPHE DE CHANCELADE

Périgueux, 14 novembre.

Hier, pendant que l'on travaillait à retirer le cadavre de la femme Mazet des décombres, un triste événement s'est produit qui a failli coûter la vie à un ouvrier nommé Dofour.

Ce malheureux, s'étant laissé tomber, a eu la jambe prise sous un énorme bloc de rocher et a reçu une grave blessure à la hauteur des genoux. Encore est-ce par une sorte de miracle qu'il a été préservé de la mort.

Le bloc, en effet, qui devait infailliblement

L'idée lui vint bien, ensuite, de marcher droit au lit et d'en écarter les courtines pour savoir qui elles abritaient. Mais ses nerfs révoltés trahissaient son intention. Ses jambes flageolaient sous lui. De ses deux mains, qui laissèrent échapper la bougie, il étreignit son cœur, qui semblait sur le point de se briser entre ses côtes. Puis, après un effort désespéré :

— Hélène, demanda-t-il, est-ce vous qui êtes là?

Personne ne répondit. La bougie s'était éteinte en touchant le parquet. Une minute s'écoula, longue comme une heure...

A la fin, notre héros commença à croire à une erreur, à une hallucination. Il poussa un immense soupir d'allégrement...

Ce soupir s'acheva en une exclamation sourde. La chambre s'emplit de clarté; un pas martelait le tapis; cinq doigts de fer s'abattirent comme un grappin sur l'épaule du jeune homme, en même temps qu'une voix sonore retentissait à son oreille et le saluait de cette interpellation goguenarde :

— Eh ! bonsoir, cher monsieur Roland ! Il y a, ma foi, belle lurette que j'aspirais à l'honneur de vous présenter mes devoirs ! Comme ça, nous voici donc de retour des îles ?

Notre héros se retourna et se trouva face à face avec le chef de la brigade de sûreté.

Vidocq alla poser sur un meuble le flambeau qu'il tenait à la main, et revenant vers le jeune homme :

— Gageons que vous ne me remettez pas, hein ?... C'est étonnant, sur ma parole ; tous les scélérats me connaissent. Il est vrai que lorsque l'on arrive de si loin...

Il se désigna d'un geste cérémonieux :

FEUILLETON DU JOURNAL DU LOT

LA BELLE LIMONADIÈRE

TROISIÈME PARTIE

LA REVANCHE DE VIDOCQ

VI

DE LA RUE DE COURCELLES A LA RUE DES MAÇONS

La chambre s'éclaira faiblement. Et le décor du prologue de notre drame émergea de l'ombre, peu à peu, avec les scènes mythologiques que développaient ses tapisseries de haute lice; avec son plafond partagé en caissons, sa cheminée monumentale, sa toilette massive, son mobilier disparate et son horloge contemporaine du Béarnais et de messire Jean de Thorillon, — l'horloge dont les aiguilles avaient cessé de marcher...

Tout y avait été laissé en l'état, comme dit le patois des gens de loi, et le même désordre significatif que nous y avons constaté pendant la matinée funèbre du 3 janvier, y régnait.

Les sièges gisaient, çà et là, renversés. A chaque pas, craquaient sous les pieds quelque épave de la lutte soutenue par la veuve contre son assassin : verreries, porcelaines, bibioles brisées et jonchant le parquet. Le sang de la victime se re-

'écraser, s'est arrêté arc-bouté sur deux moellons.

Le corps de la femme Mazet offrait un spectacle horrible : la tête était aplatie, une partie de la jambe droite et du bras gauche avaient été rongés par les rats.

Vers trois heures, une scène émouvante s'est produite : M. Vedrenne, tailleur à Périgueux, chez lequel la fille aidée de Mazet est en service, a conduit sur les lieux cette jeune fille et son frère âgé de neuf ans, celui qui a été projeté à quarante mètres par la poussée de l'air. Ces pauvres enfants avaient voulu se rendre compte de l'endroit où leurs parents étaient morts. M. le curé de Chancelade a tenu à les accompagner et leur a fait voir la trace encore humide et sanglante laissée par les deux cadavres.

Ce spectacle était déchirant : les sanglots du frère et de la sœur, les cris du malheureux petit Mazet, qu'on avait peine à arracher de ces lieux, avaient porté à son comble l'émotion de la foule.

M. le préfet, les autorités judiciaires, M. Bère, ingénieur ; Bouffron et beaucoup d'autres notabilités sont restés sur les lieux jusqu'à une heure assez avancée.

Dans l'après-midi, une nouvelle s'est répandue qui nécessitera, dès demain matin, le déblaiement de la maison Pécou. Le cadavre du nommé Lafayasse seraient enseveli sous les débris de cette maison et non au devant des carrières, comme on avait cru tout d'abord. C'est M. Pécou lui-même qui a affirmé avoir vu, une minute à peine avant l'éboulement, Lafayasse sur le seuil de sa maison.

Au dernier moment, on annonce qu'un comité, dû à l'initiative privée, vient de se former à Périgueux pour continuer les sondages entrepris par les ouvriers de Jonzac, afin d'arriver aux carrières ensevelies. Ce comité ne serait mis en relations avec la maison Lippmann, ingénieurs civils à Pantin, qui aurait aussitôt envoyé une équipe d'ouvriers spéciaux et le matériel nécessaire aux travaux de creusement, lesquels, par conséquent, seraient immédiatement entrepris.

L'enterrement des victimes a eu lieu samedi, à neuf heures du matin, au milieu d'une grande affluence.

Les trois cercueils sont portés par les carriers; deux couronnées d'immortelles jaunes sont placées sur les draps mortuaires.

La cérémonie commence; on entend par instants les sanglots étouffés du malheureux enfant que cet affreux malheur fait orphelin.

M. le préfet de la Dordogne, a déclaré qu'il se chargeait de l'avenir de ce pauvre enfant. Cet engagement a produit une excellente impression.

Au cimetière, un touchant discours a été prononcé par M. Martineau, l'entrepreneur qui dirigeait les travaux qui ont amené la découverte des trois victimes.

— Vidocq, dit Monsieur Jules dans la basse société, observateur de caractère et de profession.

— Vidocq !... — Mon Dieu, oui : Vidocq, pour vous servir, — on plutôt, comme nous jaspions, nous autres dans notre argot, pour vous avoir servi ; car vous êtes servi (piacé) à souhait, marquis !

Le chef de la brigade de sûreté se trompait : Roland l'avait reconnu. Depuis le jour où il avait dévisagé dans la rue des Maçons-Sorbonne, les traits du populaire détective étaient restés profondément gravés dans la mémoire de notre héros.

— On sait que ce dernier n'avait guère peur des fantômes.

— Servi ! rugit-il, pas encore !

— Alors eut lieu une scène muette et rapide comme l'éclair : un pistolet jaillit en quelque sorte de la poche du jeune homme, qui visa et tomba terrassé avant d'avoir pu presser la détente. Vidocq, riant bonnement, désarma le pistolet, et le jeta au bout de la chambre.

— Je n'ai plus vingt-cinq ans, murmura-t-il, mais ma poigne est restée solide, et ce n'est pas, Dieu merci, le coup d'œil qui me manque... Allez, relevez-vous, mon camarade, et si vous tenez en réserve un second jour du qualibre de celui-là, — vous savez les deux font la paire, — oh bien, conservez-le pour une meilleure occasion, — pour vous faire sauter le caisson, par exemple. Vous n'en pourriez trouver un placement plus utile, plus opportun et plus avantageux.

Il ajouta en haussant les épaules : — Quand vous m'auriez roussi la margoulette à l'heure, vous en seriez bien avancé ! La

occupée par mes hommes.

Les ouvriers de M. Lippmann, dont nous avons annoncé l'arrivée à Chancelade, ont commencé, Dimanche à onze heures, leurs travaux de forage sur la montagne de l'Empeyroux. Hier soir on avait atteint une profondeur de 6 mètres. Nous tiendrons nos lecteurs au courant de cette nouvelle tentative.

Le Conseil municipal de Cahors se réunira, mercredi prochain, à 8 heures, dans le lieu ordinaire de ses séances.

Magasins des Tabacs. — Par décision de M. le directeur général des manufactures de l'Etat, M. Albouges, contrôleur principal des magasins, à Cahors, est appelé, en la même qualité, aux magasins de Bordeaux. Il est remplacé à Cahors, par M. Lagarrigue, contrôleur principal à Méville.

Par arrêté en date du 10 novembre courant, M. Destribats, inspecteur primaire à Roffec, est nommé au même emploi à Gourdon en remplacement de M. Ravassard qui a reçu une autre destination.

Ecole de Saint-Cyr. — Jeunes gens du Lot auxquels il a été accordé une bourse et un trousseau :

Clavel, le père facteur rural, ressources insuffisantes.

Faure, le père lieutenant en retraite, ressources insuffisantes.

Mairie de Cahors.

Le maire de la ville de Cahors, chevalier de la Légion d'honneur, informe ses concitoyens que les cours de l'école annexée à l'Ecole normale primaire de cette ville, s'ouvriront le 24 novembre courant.

55 élèves peuvent être admis ; ce nombre se trouve ainsi réparti :

22, âgés de plus de 6 ans et de moins de 9 ans au 1^{er} décembre prochain ;

13, âgés de plus de 9 ans et de moins de 11 ans au 1^{er} décembre prochain ;

15, âgés de plus de 11 ans et de moins de 13 ans au 1^{er} décembre, et non encore pourvus du certificat d'études.

Les personnes désireuses de voir leurs enfants suivre les cours de cette école annexée sont invitées à venir faire leurs déclarations à la Mairie, de 9 heures du matin à 4 heures du soir. — Ces déclarations seront reçues jusqu'au samedi 21 de ce mois inclus.

Lycée de Cahors. — Les élèves dont les noms suivent, élèves de rhétorique au lycée de Cahors, viennent d'être reçus au baccalauréat ès-lettres, première partie :

MM. Dufour, Barriéty, Bucamp, Gagnayre, Robert, Courbehaïsse, Ronquid.

M. l'abbé Destrau, ancien curé de St-Romain, près Gourdon, est décédé mardi dernier, dans sa 83^e année.

J'ai cinq agents dans l'escalier, dix dans le vestibule, vingt dehors. Fussiez-vous furieux et fort comme le chevalier dont vous portez le nom, du diable si vous passeriez sur le corps d'une trentaine de gaillards, robustes et déterminés, qui ont reçu consigne de vous tuer sans pitié comme un chien enragé, si vous vous aviez de faire mine de mordre...

Roland s'était tenu peniblement sur ses pieds. Il se tenait maintenant debout et vacillant, auprès de la bergère, au dossier de laquelle il se cramponnait pour ne pas tomber, tellement le désespoir et la terreur l'écrasaient.

Le policier poussa un soupir :

— Veuillez remarquer, du reste, qu'à partir de ce soir, votre signalement a été envoyé, jusque dans la moindre bougade; de sorte qu'en admettant que, par miracle, vous nous brüliez la politesse, vous n'auriez pas touché le pavé de la rue, dépassé la barrière et effleuré la poussière de la route, que toute la police, toute la maréchaussée et toutes les armées, au besoin, du royaume courraient la poste sur vos talons... Ainsi, pas de bruit, pas de scandale; résignons-nous, soyons gentil... C'est-à-dire que si vous trouvez le moyen de me fausser compagnie, je ne demande rien moins qu'à être guillotiné à votre place.

Le jeune homme s'affaissa sur la bergère. Vidocq éclata de rire :

— Monsieur le marquis, fit-il, donnez-vous donc la peine de vous asseoir.

Puis, il alla lui-même prendre un siège, le planta vis-à-vis de notre héros atterré, et se campant dessus à califourchon :

Concessions dans les Lycées.

— Le ministre de l'instruction publique vient de prendre une décision fort intéressante pour les familles qui envoient plusieurs enfants dans le même lycée. Elles bénéficieront, aux termes de cette décision, d'une remise proportionnelle au nombre des enfants admis.

Les remises à accorder sont fixées de la manière suivante : pour deux frères au lycée, un quart de pension du plus jeune; pour trois frères, la moitié; pour quatre frères, trois quarts; pour cinq frères, la pension entière du plus jeune.

La Société des Femmes de France. — La Société des femmes de France, qui a secouru avec tant de zèle nos soldats du Tonkin, s'est émue des critiques dont la distribution des dons, qui a été faite au Tonkin, a été l'objet.

Le distingué docteur Boulonmié, médecin de la Société des femmes de France, va publier, dans les journaux de Paris, un compte rendu des travaux de la Société, qui démontre le zèle, l'impartialité, le dévouement de cette Société, si utile à nos soldats du Tonkin.

COUR D'ASSISES DU LOT

Audience du 11 novembre.

Deux frères, les nommés Jean-Pierre et René Lacaze, comparaissent devant le jury, sous l'inculpation d'attentats à la pudeur commis sur des petits garçons et des petites filles âgés de moins de 13 ans.

Jean-Pierre Lacaze est condamné à quatre ans de prison. René Lacaze est acquitté; mais le président ordonne qu'il sera retenu en prison, ayant à répondre de l'accusation d'outrage public aux mœurs.

Ministère public : M. Broca, substitut.

Défenseurs : Pour Jean-Pierre Lacaze, M^e de Valon, pour René Lacaze, M^e Pouzet.

Plants Américains

Le Préfet du Lot a l'honneur d'informer les propriétaires du département que le Comité central d'études et de vigilance contre le phylloxéra tient à leur disposition moyennant les prix réduits suivants, les plants américains provenant des pépinières départementales :

Boutures
Riparia, 1 fr. le cent; Vialla, 1 fr. 20; York-Madeira, 4 fr. 50; Solonis, 1 fr. 50; Rupestris, 1 fr. 50; Herbemont, 1 fr. 50; Jacquez, 1 fr. 50; Plants de collection.

Plants enracinés
Riparia, 6 fr. le cent; Vialla, 7 fr.; York-Madeira, 7 fr.; Solonis, 7 fr.; Rupestris, 7 fr.; Jacquez, 8 fr.; Herbemont, 10 fr.; Cynthiana, 10 fr.; Plants de collection, 7 fr.

Les demandes devront être adressées à la Préfecture du Lot (1^{re} division) avant le 1^{er} décembre; elles devront mentionner le nombre et la nature des plants (racinés ou boutures) et indiquer les variétés désirées; elles seront, en outre, accompagnées de l'avertissement pour l'acquit des contributions directes que le demandeur aura reçu au commencement...

— A présent, s'il vous plaît, justifiez un tantinet. Nous avons le temps. La justice n'arrivera que dans une heure.

VII
LE SECRET DU POLICIER

Roland semblait pétrifié. Les quelques minutes pendant lesquelles Vidocq n'avait cessé de discourir, l'avaient vieilli d'un quart de siècle. Jamais n'avait opéré sur un homme un changement plus terrible et plus complet. Son corps était ploqué en deux. Son teint de la pâleur livide, avait passé à la pâleur cadavéreuse. L'orbite de ses yeux caves paraissait nager dans le sang. La sueur avait collé à son front des mèches de cheveux devenues solides, et ses lèvres entr'ouvertes découvriraient ses dents convulsivement serrées.

— Et, tout d'abord, reprit le chef de la brigade de sûreté, permettez-moi de vous offrir un gros bouquet de compliments. D'honneur ! vous joutez du couteau comme Lafon du violon : avec une hardiesse et une facilité !... C'est d'un filin et d'un perlé à rendre Papavoine jaloux !... Notez que Papavoine n'était qu'un fou, — un fou furieux, — qui travaillait sur des enfants incapables de se défendre, et auxquels ne le ratachait aucun lien de famille ou de reconnaissance. Vous, au contraire, en possession de tout votre bon sens et de tout votre sang-froid, vous aviez affaire non seulement à une commère susceptible de déjouer d'un cent-suisse à la croque-au-sel, — sa longue résistance en fait foi, — mais encore à votre bienfaitrice, à votre providence, à votre seconde mère... Mon Dieu, je le sais bien vous allez

me répondre que ce n'est pas pour les chiens qu'un diplomate fameux a émis cet axiome : *L'ingratitude est l'indépendance du cœur*... Les chiens, en effet, lèchent la main qui les caresse et les nourrit...

Mais revenons à ce qui vous concerne. En vérité, mon cher, je me demande ce que je dois admirer davantage, chez vous, de la composition ou de l'exécution... Quoi de plus savamment combiné, par exemple, que ce départ supposé, cet embarquement prétendu, cet alibi fondé sur un millier de lieues de distance !... Tout le monde s'y est laissé prendre, votre serviteur le premier, et le pauvre Lebrun en a perdu la boule... Voyons, pas de fausse modestie. On sait tout. Confessez-moi le reste. C'est de votre bouche même que je tiens à entendre les détails de ce maître coup qui vous classe parmi les virtuoses du vol et les célébrités de l'assassinat.

— Hé ! riposta Roland d'une voix sourde et farouche, si vous êtes chargé de m'arrêter, faites vite. Je n'ai rien à vous déclarer. D'ailleurs, puisque vous savez tout, qu'avez-vous besoin que j'avoue ?

ment de la présente année, ou, à défaut, d'un extrait du rôle de l'impôt foncier délivré par le percepteur.

Après le 15 décembre, les expéditions seront faites successivement et dans l'ordre des demandes à tous ceux qui n'auront pas fait connaître leur intention de prendre livraison sur place, savoir : à Cahors, pour les arrondissements de Cahors et de Gourdon, à Cahors, pour l'arrondissement de Figeac. Mais le comité ne prend l'engagement de remplir les commandes que dans la mesure des plants dont il pourra disposer; et surtout pour les plants enracinés dont il ne possède qu'une petite quantité.

Vol. — Dans la nuit du 10 au 11 courant, une jardinière à deux roues, genre charrette anglaise, a été volée devant l'atelier du sieur Soulacroix, charron à Gourdon. Cette jardinière, d'une valeur de 250 francs environ, appartenait à M. Dalel, bonnelier à Gourdon.

Acte de probité. — Le caporal Viaud, de la 4^e compagnie du 1^{er} bataillon du 7^e de ligne, en garnison dans notre ville, a trouvé, le 11 novembre au soir, sous le vestibule de la gare de Cahors un porte-monnaie contenant 12 fr. 55 et deux coupons d'obligations russes, qu'il a remis immédiatement à l'employé aux bagages.

Ce dernier a fait immédiatement le tour du train encore en gare et n'a pas tardé à trouver son légitime propriétaire, qui était un prêtre se rendant à Lalbenque.

Cet acte de probité fait le plus grand honneur au caporal Viaud.

Condamnations. — Nos lecteurs se souviennent que dans la soirée du 20 septembre dernier sept ouvriers « cheminots » avaient dévasté et pillé la cambuse du sieur Breinb, chez lequel ils étaient en pension, et avaient porté des coups et fait des blessures à de nombreux habitants de la commune de Gourdon. Ces dangereux malfaiteurs, qui avaient jeté l'effroi dans la population du canton, ont été condamnés par le tribunal correctionnel de Gourdon, dans son audience du 9 de ce mois : Cadrien, à 18 mois d'emprisonnement; Falip, à 15 mois; Campergue, à 10 mois; Lagarde et Lagrille, à 7 mois, et Terris et Defix à un an et un jour, — ces deux derniers par défaut.

Permissions de trente jours. — Il a été décidé au ministère de la guerre qu'un certain nombre de permissions de trente jours seront délivrées dans le corps de toutes armes, à l'exception de ceux qui ne se recrutent pas par la voie des appels. Ces permissions, dont le nombre sera calculé à raison de 3 0/0 de l'effectif, seront délivrées de préférence aux engagés volontaires qui comptent aujourd'hui le plus de présence sous les drapeaux ou bien à ceux qui, comptant deux ans de présence, justifieront d'une situation de famille digne d'intérêt. Les sous-officiers et caporaux seront admis à participer à ces congés sous la condition que leur absence du corps ne compromettra pas l'instruction à donner aux jeunes soldats de la classe 1884 et aux engagés conditionnels qui sont incorporés.

me répondre que ce n'est pas pour les chiens qu'un diplomate fameux a émis cet axiome : *L'ingratitude est l'indépendance du cœur*... Les chiens, en effet, lèchent la main qui les caresse et les nourrit...

Mais revenons à ce qui vous concerne. En vérité, mon cher, je me demande ce que je dois admirer davantage, chez vous, de la composition ou de l'exécution... Quoi de plus savamment combiné, par exemple, que ce départ supposé, cet embarquement prétendu, cet alibi fondé sur un millier de lieues de distance !... Tout le monde s'y est laissé prendre, votre serviteur le premier, et le pauvre Lebrun en a perdu la boule... Voyons, pas de fausse modestie. On sait tout. Confessez-moi le reste. C'est de votre bouche même que je tiens à entendre les détails de ce maître coup qui vous classe parmi les virtuoses du vol et les célébrités de l'assassinat.

— Hé ! riposta Roland d'une voix sourde et farouche, si vous êtes chargé de m'arrêter, faites vite. Je n'ai rien à vous déclarer. D'ailleurs, puisque vous savez tout, qu'avez-vous besoin que j'avoue ?

C'est juste, parfaitement juste... Cependant, si vous achevez de m'édifier sur ce dont il m'importe d'être sûr et certain, peut-être j'aurais-il espoir de s'arranger...

— Comment ?
Le policier cligna la paupière :

PAUL MAHALIN.
(A suivre)

Plus de pièces belges. — Les représentants de la France, de l'Italie, de la Suisse et de la Grèce, viennent de signer une convention monétaire d'où va sortir une nouvelle Union dont la Belgique ne fera point partie.

A ce propos, le *Temps* croit que les pièces belges jouiront encore du cours légal en France pendant environ sept semaines, c'est-à-dire jusqu'au 1^{er} janvier. C'est une erreur, et une erreur profonde. Les pièces belges n'ont plus cours légal et tout le monde a le droit de les refuser.

Ceux mêmes qui ne les refuseront pas auront bien tort de ne pas le faire; il ne peut leur arriver que du mal s'ils les acceptent, car nul ne sait comment ils pourront s'en débarrasser sans y perdre dessus quelque chose.

Nous pouvons même ajouter que cette perte sera de 20 0/0, ce qui revient à dire qu'à partir d'aujourd'hui les pièces belges de 5 francs ne vaudront plus que 4 francs. Le public est prévenu, c'est à lui de veiller maintenant à ses intérêts.

Accident. — Le nommé Jacques Meynard, terrassier, célibataire, résidant à Laville, commune de Lavercaillère, avait reçu ordre de manœuvrer le frein d'un wagon faisant partie d'un train chargé de déblai.

Ayant eu l'imprudence de se mettre sur le tampon au moment où il serrait le frein, il a eu le corps pris entre les deux caisses.

Un médecin appelé en toute hâte a jugé son état assez grave pour qu'il fut transporté d'urgence à l'hospice de Gourdon.

Sur les barricades. — On écrit de Rodez :

Jeudi, la gendarmerie s'étant présentée à St-Christophe pour installer l'instituteur laïque à la place des Frères de la doctrine chrétienne, les femmes du village se sont ameutées; elles ont élevé des barricades et engagé la lutte avec les gendarmes, qui reçurent quelques légers coups.

Pour éviter une bagarre plus grave, les gendarmes et le maire se retirèrent.

Aussitôt l'ordre a été rétabli.

Choléra. — Deux cas foudroyants se sont déclarés à Prades et on en signale huit autres qui se sont tous produits dans la même nuit.

Parmi les deux victimes, se trouve la belle-mère du greffier du tribunal de première instance, qui a été enlevée en quelques heures.

Elle avait mangé dans la soirée quelques raisins cueillis à une treille; immédiatement la diarrhée et les vomissements l'ont prise, et elle a succombé malgré les plus prompts secours.

Ajoutons que pendant tout l'été, il y a eu des cas isolés de choléra dans notre département, notamment à Rivesaltes et à Perpignan.

Le préfet des Pyrénées-Orientales est parti pour Prades.

Parmi les victimes, on cite M^{me} Ylar, mère du député nouvellement élu.

CHRONIQUE THÉÂTRALE

Lorsque j'ai eu le plaisir de lire sur les affiches et dans les journaux l'annonce de *Mignon*, j'ai supposé — peut-être avais-je raison — que M. Hostermann voulait faire plaider, devant le public et par ses artistes, la cause de la subvention. Quoiqu'il en soit, l'épreuve a été tout à son avantage. Par terre, premières, fauteuils d'orchestre, loges et paradis, étaient littéralement bondés. Certains attribueront sans doute, au début... à Cahors, de M^{me} Arnaud la présence inaccoutumée de cette foule se pressant, dès 7 heures 1/4 du soir, à la porte de notre théâtre. Pour ma part, il m'est bien permis de ne partager qu'en partie cette opinion de mes concitoyens. Assurément, M^{me} Arnaud, une femme d'automne, n'est pas dépourvue de talent. Les applaudissements qui l'ont accueillie chaque fois qu'elle a fait jaillir de son gosier des trilles parfois trop capricieuses, lui ont témoigné combien elle était appréciée à sa valeur. Elle a, en outre, une habitude de la scène qui aide beaucoup à son succès. Mais de là à lui accorder exclusivement le bénéfice de la soirée de samedi, il y a loin. Ainsi, M. Bailly a été très brillant dans *Wilhelm Meister*, rôle d'ailleurs naturellement sympathique. Il a chanté avec beaucoup d'art la délicieuse romance :

Elle ne croyait pas dans sa candeur naïve,
Que l'amour innocent qui dormait dans son cœur
Dût se changer un jour en une ardeur plus vive,
Et troubler à jamais son rêve de bonheur.

M. Kimon, excellente basse, si sa voix n'est taillé quelquefois un peu dure — c'est si rare,

il est vrai — a été un non moins bon *Lothario*, ce vieillard vagabond à la recherche de son enfant. M. Sirois, le comédien et le chanteur voulus dans *Laërte*. Quant à M. Garnier, il était ce *Jarno* brutal et intéressé à la physiologie de bohémien, au visage cuivré, sur lequel se détache la blanche vision du grand Goethe.

M^{me} Sirois nous a rendu, comme nous nous y attendions, la création charmante d'*Ambroise Thomas*. Avec quel talent elle a chanté les couplets si populaires et éternellement suaves néanmoins qui viennent si souvent aux lèvres des jeunes filles et des amoureux !

Connais-tu le pays où fleurit l'oranger,
Le pays des fruits d'or et des roses vermeilles,
Où la brise est plus douce et l'oiseau plus léger,
Où dans chaque saison butinent les abeilles ?

En un mot, la représentation de *Mignon* a été un véritable succès pour la troupe de M. Hostermann. A la chute du rideau, les artistes ont été vigoureusement applaudis et rappelés. Le public tout entier, du parterre aux plus hauts bancs des secondes, a pris part à cette manifestation si bien méritée.

Nous espérons donc : 1^o que les cadurciens, convaincus dorénavant de la valeur de nos comédiens, montreront, à l'avenir, un empressement semblable à celui de samedi; 2^o que la municipalité se conformera au désir général et allouera une subvention convenable à M. Hostermann.

UNE TASSE DE THÉ

Canevas : Le baron de Villedeuil rentre chez lui. Légère bisbille avec sa jeune femme. Il sort. Entre Camouflet, un type passablement naïf. C'est le hasard, une erreur du cocher, qui le fait s'introduire dans le boudoir de la baronne. Celle-ci se présente, a peur d'abord de cet intrus à la face énigmatique, puis se rassure en voyant qu'elle a simplement affaire à un pauvre d'esprit.

Après quelques explications, elle propose à Camouflet de le prendre à son service à titre d'intendant de ses domaines, appointements : trois mille francs. Jugez donc si le pauvre diable, qui a des poches mais rien dedans, accepte.

Bien !

La baronne le laisse seul un instant.

Retour de M. de Villedeuil, que Camouflet croit être l'intendant remercié.

Que faites-vous ici ? dit le baron.

Ça ne vous regarde pas.

Comment cela !

Oui, oui, madame ne veut plus de vous; c'est moi qui vous remplace. Allez-vous en ! Inutile d'insister. Ah ça! sortirez-vous d'ici ou je vous chasse. Ordre de madame.

Telle est l'équivoque dont le développement sur la scène est du dernier comique.

Le dénouement consiste en un thé qui, servi, emporté et rapporté, est enfin pris par les trois personnages.

M. Garnier a eu le galbe voulu et l'allure impériative du baron; M^{me} André, fort bien dans la baronne et M. Poutrieux, un *Camouflet* des plus réussis.

M. Poutrieux est un artiste d'un véritable talent. Mimique, démarche, jusqu'au timbre de la voix, tout est excellent en lui.

Un mot sur la comédie de MM. Naitter et Darley : elle est charmante.

La soirée de samedi a été des meilleures à tous les points de vue; en sorte que, me joignant aux chroniqueurs mes confrères, qui ne sont que l'écho de la voix publique, je me mets à deux genoux devant notre municipalité, et lui demande de mon mieux, du ton le plus suppliant :

La subvention !
La subvention !!
LA SUBVENTION !!!

Musique du 7^{me} de ligne.

(de 3 à 4 heures.)

PROGRAMME DU JEUDI 19 NOVEMBRE 1885.

Allegro militaire X...
Si j'étais roi (ouverture) Adam.
Le Coqaver (Havanaise) Boyer.
Ernani (fantaisie) Verdi.
Stella (Mazurka) Strauss.

L'esprit de partout

L'examineur à un candidat :

— A quoi sert le noir animal ?

— Le candidat : A clarifier la sucre brute.

D. — Veuillez nous décliner le verbe déso-

piler.

R. — Je pile des os.

Tu piles des os, etc.

D. — La divinité se composant du Père, du Fils et du Saint-Esprit... quel est le plus important des trois ?

R. — Celui de Gibraltar.

HORRIBLE.

PETITE CORRESPONDANCE

✉ M. R.... — L'illustrateur du Lot a dû cesser sa publication en présence du nombre trop restreint d'abonnements.

✉ M. M.... — Vous avez pu voir dans le bulletin commercial que nous tenons toujours compte des bons avis.

✉ M. L.... — Communication à vous faire au sujet de votre charmante nouvelle *La fille du Braconnier*.

Recettes utiles

POUDRE DENTIFRICE A LA QUININE

Cette poudre a l'avantage de raffermir les gencives tout en rafraichissant la bouche, et de rendre aux dents leur premier éclat sans en attaquer l'émail.

Elle se compose de :

- 8 grammes d'eau de roses.
- 48 — de craie précipitée.
- 4 — de carbonate de magnésie.
- 152 — de sulfate de quinine.

Le tout est réduit en poudre et bien mélangé. On conserve la poudre dans des flacons en verre.

JURISPRUDENCE USUELLE

Un abonné nous pose cette question et nous prie d'y répondre par le journal :

« Je vous serais très reconnaissant de me dire par votre estimable feuille, à qui incombe le paiement de l'amende infligée pour un reçu dépassant la somme de 10 fr. et sur lequel on a négligé d'apposer le timbre exigé par la loi. Doit-elle être subie par celui qui a donné le reçu seulement, ou bien doit-elle être partagée entre les deux, c'est-à-dire entre le détenteur du reçu et celui qui l'a donné ? »

L'amende est de 50 fr. (62 fr 50 avec les décimes) pour chaque acte, écrit, reçu ou décharge non timbré ou revêtu soit d'un timbre mobile apposé sans les conditions prescrites, soit d'un timbre ayant déjà servi. (L. 25 août 1871, art. 25 et 24). Dans ce cas, le législateur veut que le droit et l'amende soient à la charge de celle des parties de qui émane l'écrit. C'est ce qu'exprime la disposition de l'art. 23 de la loi du 23 août 1871, ainsi conçue : « Le créancier qui a donné quittance, reçu ou décharge en contravention aux dispositions de l'art. 18 de la loi du 23 août 1871, est tenu personnellement et sans recours, nonobstant toute stipulation contraire, au montant des droits, frais et amendes. » Lorsqu'une contravention est constatée, l'administration de l'enregistrement n'a donc pas à examiner et à rechercher quel est, en droit, le véritable débiteur de la taxe de dix centimes, puisqu'en fait c'est toujours contre le signataire de l'écrit incriminé que le recouvrement de ce droit et de l'amende est poursuivi.

Acquisition de mitoyenneté.

Vues antérieures. — L'acquisition de la mitoyenneté du mur qui me sépare de la propriété contiguë me donne-t-elle le droit de faire fermer les ouvertures qui ont été pratiquées régulièrement, soit en vertu d'un titre, soit en vertu de la destination du père de famille, ou qui existaient en vertu de la prescription ?

R. — La réponse doit être négative, s'il s'agit de fenêtres ouvrantes (Cassation, 11 mars 1874.) Et la jurisprudence est formelle sur ce point. Mais s'il s'agit de jours de souffrance, il y a controverse. Cependant la Cour de cassation paraît admettre aujourd'hui que le voisin, acquéreur de la mitoyenneté, doit acquérir tous les droits qui résultent de cette mitoyenneté et parmi ceux-ci est certainement en première ligne le droit de demander la suppression des jours de souffrance, alors même qu'ils remonteraient à plus de trente ans. (Cassation, 15 juillet 1875).

OCCASION

A vendre 1^o un excellent Phaëton avec capotage;
2^o Un bel harnachement complet pour un cheval.
S'adresser au bureau du Journal du Lot.

LE TÉLÉGRAPHE

JOURNAL POLITIQUE QUOTIDIEN
Contenant les dernières nouvelles jusqu'à 7 heures du soir, est expédié par les trains rapides du soir même, et distribué 24 heures avant les autres journaux.

Le Télégraphe sera servi à l'essai à toute personne qui en fera la demande.

On s'abonne à Paris, 5, rue Coq-Héron
Trois mois : 12 fr.; Six mois : 24 fr.; Un an : 48 fr.

NOUVELLE

Vengeance Posthume

II

UNE HALTE AU MOULIN

Le moulin Barraux, comme on l'appelle dans le pays du nom du meunier, était l'apanage du château de Méda. Un comte de cette famille le céda aux Barraux, moyennant une redevance annuelle.

C'est un assez vaste bâtiment à deux étages qui communiquent entre eux par un escalier extérieur. Toutes les pièces du premier donnent sur une galerie couverte. Les murs sont crevasés, mais solides encore. Une belle treille et un manteau de lierre en dissimulent la vétusté. Derrière le moulin, un vaste jardin potager. Devant, une large cour, entourée de palissade, ombragée de grands arbres et encombrée de sacs de blé ou de farine, de meules brisées, d'outils, de ferrailles. Et au milieu de son pittoresque désordre, un grouillement de poules, de canards, picorant les grains égarés; de jeunes porcs, à la queue frétilante, se disputant avec fracas le pis de la truie nourricière; puis des envolées de passereaux effarés, de pigeons, troublés dans leurs amours.

A la barrière, les deux amis aperçoivent un homme, qui paraît regarder avec attention dans l'intérieur du moulin.

En les entendant arriver, il tressaille et se retourne brusquement vers eux. Il est grand et maigre; une barbe noire, longue et inculte durcit d'autant plus ses traits énergiques. Une expression de mauvaise humeur assombrit encore son visage, et ses grands yeux noirs et enfoncés, étincellent sous d'épais sourcils.

Ses habits, souillés de boue et de poussière, sa carabine et son sac bien gonflé montrent qu'il vient de faire une longue battue et une heureuse chasse.

Lorsque les deux jeunes gens passent devant lui, il gronde dans sa barbe et gromelle quelques mots que l'on peut prendre pour un bonjour, puis il s'éloigne rapidement.

— Quel est donc ce rustre, demande Georges à Louis, qui n'a guère fait attention aux singulières allures de ce personnage.

— C'est un espagnol, connu sous le nom de Juan le Braconnier. Quoique votre père lui ait concédé le droit de chasse sur ses domaines, il n'a pas l'air pourtant d'être digne de cette faveur. C'est un homme des plus étranges. On dit qu'il a des relations avec le diable.

— Ce ne serait pas impossible, reprend le jeune officier; avec une figure si sympathique, on ne peut trouver que le diable pour ami et compagnon.

Ils entrent dans la cour et franchissent l'escalier pour arriver aux logements du premier étage, où est installée la famille du meunier, veuf depuis plusieurs années déjà.

En entrant, on trouve une grande salle commune. Elle est meublée simplement; mais l'ordre et la propreté, qui y règnent, y font reconnaître la main d'une bonne ménagère et donnent à cet intérieur modeste une impression de gaieté et d'aisance.

Les jeunes gens, en pénétrant dans la salle, trouvent une nombreuse compagnie. Le meunier a eu dans la journée un surcroît de travail, et par contre coup un surcroît de travailleurs.

Ils se préparent tous à prendre le repas du soir, et si l'on en juge à l'odeur inaccoutumée qui s'échappe de la cuisine, on peut croire qu'ils trouveront des mets dignes de leur appétit et de leur fatigue.

On n'attendait que Louis pour se mettre à table; aussi son arrivée a-t-elle satisfait bien des estomacs mécontents.

Mais à peine le vieux Barraux a-t-il aperçu celui qui précède son fils, qu'il s'écrie avec joie : « Mais c'est Monsieur Georges, oh ! quel bonheur ! »

Notre lieutenant est aussitôt entouré, débarrassé de son épée et de son manteau, puis forcé de s'asseoir à table avec ces braves gens.

— Marthe, Gertrude, accourez vite, erie le meunier, un couvert pour le fils de notre seigneur.

— Mais je ne puis rester, dit Georges; j'arrive à l'instant et j'ai hâte de voir mes parents.

— Que vous les embrassiez un peu plus tôt, un peu plus tard, qu'importe; à une année, prise en patience auprès de notre maître le roi, vous ajouterez bien une heure, prise en patience auprès de vos serviteurs.

— Impossible, Barraux; car je ne veux point m'exposer aux reproches mérités, dont ils m'accablent, s'ils savaient que j'eusse volontairement retardé le moment de les revoir.

Le meunier n'insiste plus; mais il exige néanmoins que Georges se rafraichisse avant de continuer sa route. Il descend lui-même chercher le meilleur vin de sa cave.

Pendant ce temps, sa fille a posé devant le jeune lieutenant un gobelet d'étain, brillant comme l'argent.

(A suivre). GASTON RAYSSAC.

Bibliographie

Nana, par ÉMILE ZOLA. Magnifique édition illustrée par André Gill, Béraud, G. Bellenger, Bigot, Clairin, etc., et gravée par les meilleurs artistes. Après l'Assommoir, Émile Zola devait écrire *Nana*, qui en est la suite logique et nécessaire. Dans le premier de ces romans, il a donné une leçon morale au peuple; dans le second, il donne une leçon plus rude encore à l'aristocratie. Si l'ouvrier, écrasé de travail et misère, s'oublie parfois dans les cabarets, les riches et les heureux de ce monde, qui n'ont pas même une excuse, se gâtent et se tuent dans les boudoirs des filles à la mode. Telle est la moralité d'un livre que certaines gens ont affecté de ne pas comprendre, mais dont le succès colossal atteste l'opportunité et la force. On sait, en effet, qu'il a été vendu plus de cent mille exemplaires de ce roman. Nous avons voulu appuyer sur la haute portée sociale et vengeresse du livre. Mais il faudrait maintenant dire quel puissant intérêt dramatique offre la vie de cette *Nana*, qui incarne tous les appétits et toutes les débauches du second empire. L'œuvre n'est qu'une suite de chapitres comiques, ou poignants, et introduit le lecteur dans les mille secrets, les hontes et les drames de la haute vie parisienne. L'ouvrage, que l'on pourra se procurer chez tous les libraires de Paris et des départements, et chez les marchands de journaux, formera un beau volume grand in-8° jésus, il se composera d'environ 60 livraisons à 10 centimes ou de 12 séries à 50 centimes. Il paraît 2 livraisons par semaine. — 5 livraisons orment vne série. ST-NICOLAS, 6^e année, Sommaire du numéro 50. (12 novembre 1885). — Resminour. Leila Hanoum. — Les farfadets. L. Margery. — Les aventures d'un petit pantin. C. Berton, née Samson. — Au Canada. Victorien Aury. — Les héritiers de Montmercy. Eudoxie Dupuis. — La boîte aux

lettres. — La tirelire aux devinettes. — Illustrations par Georges Baanès, Palmer Cox, A. Sandoz, B. Farny, Birch, Gaillard, etc. — Bureaux à la librairie Ch. Delagrave, 15, rue Soufflot, Paris.

LA DÉCADE, Sommaire du n° 14, (14 novembre 1885). — La décade de Paris: L'attentat Freycinet. — Les grandes associations transatlantiques. — Le projet Guyot et le néo-conservatisme. — MM. Goblet et Zola. — Affaire Michelin-Ratazzi. — La décade à l'extérieur: Toujours les Bulgares. — Bruits d'entente entre l'Autriche et l'Italie. — La presse allemande à propos d'un mariage princier. — En Abyssinie. — Notes et correspondances: Lettre d'Andrinople. — Les trains qui passent sur le pont d'Asnières. — Un miroir de sûreté. — La situation en Danemark. — Les Français jugés par un Américain. — La dépopulation de la France. — L'éducation. — Exposition de la Nouvelle-Orléans. — Les plus hauts monuments du monde. — Contes et nouvelles: Barbe-Bleu. — Sport: I. Equipage de la duchesse d'Uzèch: la Saint-Hubert. — II. Fauconnerie française. — Kaléidoscope parisien: Les bibliophiles. — Catalogues de Libraires. — Tablettes: A propos de « Germinal ». — Bureaux de la Revue Britannique, 71, rue de la Victoire.

LA NATURE, Sommaire du 14 novembre 1885. — Une nouvelle étoile dans la nébuleuse d'Andromède. X... — Nouvelle de guetta-percha. Le « Bassia Porkii et ses produits. Dr Edouard Heckel. — Le tir à la cible. E. Lagrave. — L'explosion d'Hell-Gate, près de New-York (Etats-Unis). — La « Bourgogne », paquebot de la Compagnie transatlantique. — La vie au fond des mers (suite). H. Filhol. — Chronique. — Académie des sciences séance du 9 novembre 1885. S. Meunier. — Accumulateur de force musculaire. Système Dohis et Leoni. G. M. — Supplément: Boîte aux lettres. — Communications diverses. — Recettes et procédés utiles. — Bulletin météorologique de la semaine. — Bureaux 120, boulevard Saint-Germain, à Paris.

MICHELET. — Histoire de France et de la Révolution française. 22 vol. in-8°, accompagnés de 338 gravures hors texte et plus de 1,000 vignettes. Prix: 196 fr. payables 10 fr. par mois. Chaque ouvrage se vend séparément: l'Histoire de la France, 133 fr.; l'Histoire de la Révolution française, 63 fr. payables 5 fr. par mois. — Librairie A. PILON, A. LE VASSEUR, successeur, 33, rue de Fleurus, Paris.

LAROUSSE (Pierre). — Grand Dictionnaire universel du XIX^e Siècle. 16 vol in-4°. Prix: 600 fr. payables 20 fr. par mois. Librairie A. PILON, A. LE VASSEUR, successeur, 33, rue de Fleurus, Paris.

Grand Atlas départemental de la France de l'Algérie et des Colonies. 106 cartes coloriées texte contenant la matière de 10 volumes in-4° Prix: 125 fr. payables 5 fr. par mois. — Librairie A. PILON, A. LE VASSEUR, successeur, 33, rue de Fleurus, Paris.

Grand Atlas universel de DUFOUR. 40 cartes double in-folio, coloriées avec soin 1 volume relié. Prix: 90 fr. payables 5 fr par mois. — Librairie A. PILON, A. LE VASSEUR, successeur, 33, rue de Fleurus, Paris.

JOURNAL D'AGRICULTURE PRATIQUE. — Bureaux 26, rue Jacob, à Paris. — Sommaire du numéro 46, (12 novembre 1885). — Chronique agricole. A. de Cérès. — Le cours d'agriculture au Conservatoire des arts et métiers. E. Lecouteux. — Fixation directe de l'azote atmosphérique libre par certains terrains argileux. F. et H. Marié-Davy. — Le mildiou; Communication faite à la Société nationale d'agriculture. E. de Dampierre. — Excursion agricole en Hongrie. Rougane de Chanteloup. — Le cidre sans pressoir. A. Lesne. — De l'action du sulfate de cuivre sur le mildiou. R. Danguy. — Action du mélange de sulfate de cuivre et de chaux sur le mildiou. Millardet et Gayon. — Exportation des instruments agricoles des Etats-Unis. Paul Lafargue. — Société nationale d'agriculture de

France. E.-C. Pradel. — Correspondance. — Revue commerciale. B. Durand. — Prix courant des denrées agricoles. B. Durand. — Cours de la Bourse. — Gravure noire: Cuvés en gradins pour la fabrication du cidre par diffusion.

VOULEZ-VOUS TOUSSER ?

Prenez les Pastilles BRACHAT, à la Sève de pin, au Lactucarium et à la Codéine. Ces pastilles, d'un goût très agréable, remplacent avec une grande supériorité toutes les préparations au goudron, pâtes et sirops connus jusqu'à ce jour, car elles donnent un calme immédiat aux organes irrités. Elles guérissent, en moins de 48 heures: toux, rhumes, catarrhes, asthmes, coqueluche, maux de gorge, bronchites, tant aiguës que chroniques, et, en général, toutes les maladies et inflammations des voies respiratoires. La boîte, 1 fr. 50 franco, contre mandat ou contre 10 timbres-poste, à la pharmacie BRACHAT, 61, rue Leyteire, Bordeaux. Demander les Pastilles BRACHAT dans toutes les bonnes Pharmacies.

INJECTION BROU

ZINCO-SATURININE 40 ANS DE SUCCÈS. La seule guérissant, sans lui rien adjoindre, les écoulements anciens ou récents. Expédition franco contre mandat-poste. — Prix: 5 fr. le flacon. J. FERRÉ, Ph^m, 107, rue Richelieu, PARIS.

Éviter les contrefaçons

CHOCOLAT MENIER

Exiger le véritable nom

ÉPICERIE PARISIENNE
6, Place du Marché, CAHORS

La Maison MICHAUD-LARIVIÈRE fils, prévient sa nombreuse clientèle, qu'on trouvera chez elle la célèbre marque:

RHUM DES PLANTATIONS SAINT-JAMES

Les Plantations Saint-James sont situées sur les mornes réputés les plus fertiles des Antilles. Grâce à leur admirable exposition, les cannes à sucre de ces Plantations donnent à la distillation des Rhums exceptionnels. Cette marque cotée la première dans les pays d'origine est répandue dans le monde entier. Elle est expédiée exclusivement en bouteilles de forme carrée. Cette forme de bouteille est la propriété exclusive des Plantations Saint-James, pour l'embouteillage du Rhum.

Elle est mise en vente à l'Épicerie Parisienne, aux prix de:

- Le litre..... 5 fr. 25.
- La bouteille..... 4 fr. 50.
- Le demi litre..... 2 fr. 90.

GRAND SUCCÈS POUR L'INDUSTRIE FRANÇAISE!!!

Exposition universelle d'Anvers 1885

LES MACHINES A COUDRE PAR EXCELLENCE

« HURTU et HAUTIN »

Viennent de remporter encore les plus hautes récompenses

Deux grands Diplômes d'honneur

Chez: Jean LARRIVE, fils aîné, 16, rue de la Liberté, CAHORS

Nouvelles machines à coudre HURTU, depuis 50 francs, garanties sur facture.

Machine HURTU, à fil continu, faisant 2,500 points à la minute.

SE DÉFIER DES IMITATIONS ET CONTREFAÇONS
Jugement du Tribunal civil de la Seine du 8 mai 1875.

LA VELOUTINE
EST UNE
Poudre de Riz spéciale préparée au Bismuth
PAR CONSÉQUENT D'UNE ACTION SALUTAIRE SUR LA PEAU
Elle est adhérente et invisible, aussi donne-t-elle au teint une fraîcheur naturelle.
PARIS — Ch. FAY, inventeur — 9, rue de la Paix

LES RAMOS

Marchand tailleur rue Fénelon, 9, vient de transférer son Magasin même rue, numéro 12, en face la Halle.

Il tient à la disposition de sa nombreuse clientèle ainsi que de tous ceux qui voudront bien l'honorer de leur présence, un grand choix de draperies nouveautés et draps de cérémonies pour pantalons, gilets et costumes complets, en tout genre.

Le sieur RAMOS, prévient le public que son Magasin, établi au premier, lui évitant des frais considérables, il peut livrer les costumes à 50 0/0 de rabais. Etoffes, coupe et façons garanties. Sur demande, les échantillons sont portés en ville et à la campagne.

ÉPICERIE FINE

COMESTIBLES, VINS FINS, LIQUEURS, EAU-DE-VIE, SIROP, CONSERVES ALIMENTAIRES.

Assortiment complet des Liqueurs des R. P. Célestins de Vichy. Ces liqueurs sont faites avec le plus grand soin et ont pour base les sels alcalins des Eaux minérales de Vichy. Eaux minérales de St-Galmier, Vals, Vichy et autres.

A. COUDERC

Boulevard Gambetta, 67, CAHORS

VICHY

Administration — Paris, 8, Boulevard Montmartre

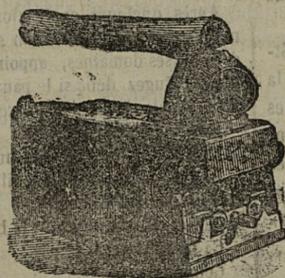
PASTILLES DIGESTIVES fabriquées à Vichy avec les Sels extraits des Eaux. Elles sont prescrites contre les digestions difficiles.

SELS de VICHY pour BAINS. — Un Rouleau pour un Bain.

SUCRE D'ORGE de VICHY. — Bonbon digestif. Pour éviter les contrefaçons, exiger sur tous les produits les marques de LA COMPAGNIE

Dépôt chez tous les marchands d'Eaux Minérales, Droguistes et Pharmaciens.

Le propriétaire-gérant, Laytou.



NOUVEAU FER A REPASSER SE CHAUFFANT SEUL INDISPENSABLE

A tous les Ménages, aux Repasseuses, Couturières, Lingères, Confectionneurs, Tailleurs, Apieceurs, etc.

POSSÉDANT LES AVANTAGES SUIVANTS:

Économique, Propreté, Salubrité.

Se vend chez JEAN LARRIVE, Fils aîné

16, RUE DE LA LIBERTÉ, CAHORS.

Nouvelles machines à coudre supérieures à toutes les autres, garanties dix ans sur facture, à main et à pédale, depuis 50 fr. Navettes sans enfilage, brevetées. Fils, Soies, Aiguilles, Huile de première qualité. Pièces de rechange et Réparations.

Bretelles américaines hygiéniques. — Timbres caoutchouc. — Brillant oriental pour parquets. — Teinture des familles. — Nouveau cirage Persan, sans grosses, imperméable à l'eau.

MAISON DES 100,000 PALETOTS

ROLDES & MOILIN

Maison principale à Périgueux

Draperies et nouveautés Françaises et Anglaises pour Vêtements sur mesure. — Habilements tout faits. — Confection très soignée. — Uniformes et Livrées.

CHEMISES SUR MESURE

Gilets et Caleçons de flanelle. — Couvertures de voyage. — Vêtements de Caoutchouc. — Faux-cols. — Cravates, etc., etc.

PRIX MODÉRÉS. — TRAVAIL IRRÉPROCHABLE

M. Victor PIZANY, premier coupeur, intéressé Gérant de la Maison

Nota. — Pour cause d'agrandissement les magasins et ateliers situés rue de la Liberté n° 11 sont transportés boulevard Gambetta 32 (En face la Mairie).

CHEMISES sur mesure pour HOMMES

AU GRAND MAGASIN VERT

MAISON DE CONFIANCE

N.-B. LAUR

19, rue de la Liberté et rue des Boucheries, 24, Maison GIRAUD, Cahors.

NOUVEAUTÉS, SOIERIES, DRAPERIES, TOILERIE, AMEUBLEMENTS, ETC., ETC. CHALES, SPÉCIALITÉ POUR CORBEILLES DE MARIAGE.

COSTUMES sur mesure pour HOMMES

Vu l'extension toujours croissante des affaires La Maison s'est adjoint un coupeur. Les Personnes qui voudront bien l'honorer de leur confiance seront satisfaites d'Elle sous tous les rapports à Chemise sur mesure pour Homme s'y traite dans d'excellentes conditions de bon Marché et d'un fini complet. — Comme par le passé vous y trouverez un Assortiment considérable des Articles ci-dessus mentionnés, sortant des Premières Maisons françaises et étrangères ce qui lui permet de ne livrer que des Marchandises irréprochables à des prix réduits et de ne redouter aucune Concurrence.